



# Circuit National Elite U17 - 2019

Fleuret hommes et dames

12-13 octobre 2019

## Hébergement :



### **Hotel IBIS Budget est (\*\*)**

20 rue Voltaire, 94270 Kremlin  
Bicetre

Tel : [+33 \(0\)8 92 70 20 34](tel:+330892702034)

E-mail [h6031@accor.com](mailto:h6031@accor.com)

Chambre 1 personne petit déjeuner inclus:

58.60 € + taxe 1.13 €

Chambre 2 personnes petits déjeuners inclus:

65.20 € + taxe 2.26 €

Chambre 3 personnes petits déjeuners inclus:

71.80 € + taxe 3.39 €



### **Hôtel NOVOTEL (\*\*\*\*)**

22 rue Voltaire, 94270 Kremlin  
Bicetre

Tel : [+33 \(0\)1 45 21 19](tel:+3301452119)

E-mail [H5586@accor.com](mailto:H5586@accor.com)

Chambre 1 personne petit déjeuner inclus:

117.00 € + taxe 2.88 €

Chambre 2 personnes petits déjeuners inclus:

128.00 € + taxe 5.76 €

Chambre 3 personnes petits déjeuners inclus:

151.00 € + taxe 8.64 €

NOVOTEL PARIS 13 PORTE D'Italie

Politique enfants : jusqu'à 2 enfants de - de 16 ans dormant dans la chambre des parents offerts en chambre et petit déjeuner

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 Paris

Restauration : Un stand de restauration sera à votre disposition durant toute la durée de la compétition.

Engagement : Par les clubs, au plus tard le mercredi 9/10/19 à 23h59 sur le site de la FFE. Pour les étrangers licenciés d'une fédération affiliée à la FIE par email [club@escrime-cep.com](mailto:club@escrime-cep.com)

Le droit d'engagement est fixé à 18 € par tireur.

Engagement hors-délais avant la publication des poules ou des tableaux d'élimination directe

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules (vendredi 5 Octobre) et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu (90€).

Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par mail [club@escrime-cep.com](mailto:club@escrime-cep.com) et s'assurer que leur demande a été prise en compte.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur.



Horaires:

SAMEDI	Scratch	Début des assauts
Circuit national U17 hommes	12h30	13h00
Circuit national U17 femmes	12h30	13h00

DIMANCHE	Début des assauts	
Circuit national U17 hommes	8h30	
Circuit national U17 femmes	10h30	

Règlement :

**Pré-tournoi le samedi 12 octobre 2019:**

1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par club, jusqu'à 30 % d'éliminés. En cas d'égalité pour la dernière place à l'issue du tour de poule, on qualifiera tous les ex-æquo.

- Chez les femmes, Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireuses pour le dimanche. 6 tireuses seront directement qualifiés après le tour de poules du samedi.
- chez les hommes, Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs. 6 tireurs seront directement qualifiés après le tour de poules du samedi.

**CN -U 17 - Dimanche 13 octobre 2019:**

1 tour de poules à 7 avec décalage par club, jusqu'à 35 % d'éliminés. Tableau d'élimination directe. NB : en cas d'égalité pour la dernière place à l'issue du tour de poule, on qualifiera tous les ex-æquo.

Finales prévues à partir de 17h00

**LICENCES :** Présentation de la licence en cours de validité ou d'un justificatif d'identité.

**ARBITRE :** Un pour quatre engagés garçon et fille confondus pour l'ensemble de la compétition. En cas de non-présentation d'un arbitre, les tireurs du club concerné ne pourront pas participer à l'épreuve. Les arbitres seront à disposition dès le samedi, et pour tout le week end. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

**DIRECTOIRE TECHNIQUE :** Il sera constitué le jour de la compétition.

**MATERIEL :** Conforme à la réglementation FFE. Les équipements devront être aux normes FFE (armes et tenues). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

**CONTACTS :** [circuit-cep@escrime-cep.com](mailto:circuit-cep@escrime-cep.com)